



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23129586

Déposé / Reçu le

03 OCT. 2023

Greffé
**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0440 449 680**

Nom

(en entier) : **ETS ANTOINE**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Bienvenue, 7-9 à 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Démissions, nominations

Il ressort du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2023 que les résolutions suivantes ont été adoptées :

1) Démissions

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale actent la démission du conseil d'administration dans son ensemble, à savoir :

- La SA HOLDING ANTOINE, représentée par Monsieur Pierre ANTOINE, de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué ;
- Monsieur Eric ANTOINE, de son poste d'administrateur ;
- La SRL ANTOINE CONSULTING, représentée par Monsieur Harold ANTOINE, de son poste d'administrateur.

Décharge leur sera accordée pour l'exercice de leur mandat lors de la prochaine assemblée générale.

2) Nominations

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale nomment à dater de ce jour et pour une période de 6 ans en qualité d'administrateur de la SA ETS ANTOINE :

-Monsieur Eric ANTOINE

Son mandat est exercé à titre gratuit.

-La SA HOLDING ANTOINE, représentée par Monsieur Pierre ANTOINE

-La SRL ANTOINE CONSULTING, représentée par Monsieur Harold ANTOINE

Leur mandat est exercé à titre rémunéré.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'instant, s'est réuni le conseil d'administration de la société qui nomme en son sein les personnes suivantes au poste d'administrateur délégué :

-La SA HOLDING ANTOINE, représentée par Monsieur Pierre ANTOINE;

-La SRL ANTOINE CONSULTING, représentée par Monsieur Harold ANTOINE;

-M. Eric ANTOINE

Suite à cette résolution, le conseil d'administration se compose comme suit :

- Monsieur Eric ANTOINE, administrateur-délégué à titre gratuit ;

- La SA HOLDING ANTOINE, représentée par Monsieur Pierre ANTOINE, administrateur et administrateur délégué ;

- La SRL ANTOINE CONSULTING, représentée par Monsieur Harold ANTOINE, administrateur et administrateur délégué.

3) Mandat spécial

A l'unanimité, les membres du conseil d'administration désignent comme mandataire spécial la SRL ATALEX, (BCE 0826.625.995), représentée par Monsieur Jérôme STEVIGNY, avec faculté de subdéléguer, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises du chef des résolutions prises ci-dessus. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

Fait à Waterloo, le 2 octobre 2023

SRL ATALEX

Mandataire

Représentée par Jérôme STEVIGNY

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).